



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/C.3/45/4  
3 octobre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
TROISIEME COMMISSION  
Point 108 de l'ordre du jour

LUTTE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC  
ILLICITE DES DROGUES

Lettre datée du 2 octobre 1990, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un message que vous adresse  
S. E. M. Mohammad Rafiaa, Vice-Président de la République d'Afghanistan et  
Président de la Haute Commission nationale de la lutte contre la fabrication  
illicite, le trafic et l'abus des stupéfiants.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message  
comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 108 de l'ordre  
du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Noor Ahmad NOOR

Annexe

MESSAGE ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE D'AFGHANISTAN ET PRESIDENT DE LA HAUTE  
COMMISSION NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA FABRICATION  
ILLICITE, LE TRAFIC ET L'ABUS DES STUPEFIANTS

La fabrication illicite, le trafic et l'abus des stupéfiants et des substances psychotropes sont l'un des problèmes les plus graves auxquels se heurte la communauté mondiale, et constituent une menace pour l'humanité tout entière et la civilisation même. L'Organisation des Nations Unies s'est toujours employée à créer les conditions d'une coopération internationale pour combattre ce problème. La République d'Afghanistan vous est profondément reconnaissante du rôle que vous jouez dans la lutte contre ce phénomène mortel auquel l'humanité doit faire face.

On sait que pendant les années durant lesquelles le peuple et le Gouvernement de la République d'Afghanistan ont supporté le lourd fardeau d'une guerre destructive, certaines parties des zones frontalières entre l'Afghanistan et le Pakistan sont devenues l'une des plus vastes bases de production et de traitement des stupéfiants. De nombreux contrebandiers, dont l'identité est certainement connue, trafiquent d'énormes quantités de stupéfiants, en étroite collaboration avec la mafia internationale.

La République d'Afghanistan a adopté des mesures sévères, dans les limites des moyens dont elle dispose, pour lutter contre la culture et la fabrication illicites, le trafic et l'abus des stupéfiants. De 1978 à 1990, 228 tonnes de stupéfiants, évaluées à 7 milliards 200 millions d'afghanis, ont été saisies et 1 912 trafiquants ont été arrêtés. Rien que pendant le premier semestre de l'année en cours, 1 947 kilogrammes de stupéfiants ont été saisis et des cultures de plantes servant à la fabrication de stupéfiants ont été détruites sur 60 hectares. Tous les stupéfiants saisis qui n'avaient pas d'utilisation licite, médicale ou autre, ont été brûlés. En vertu d'un décret promulgué par S. E. Najibullah, Président de la République d'Afghanistan, a été créée la Haute Commission de la lutte contre la production illicite, le trafic et l'abus des stupéfiants, que j'ai l'honneur de présider. La mise en place d'une commission de si haut niveau, dont sont membres le Ministre de la justice, le Procureur général, le Vice-Premier Ministre et 12 membres du cabinet, et l'allocation de ressources financières à la lutte contre la fabrication illicite, le trafic et l'abus des stupéfiants sont sans précédent dans notre pays.

Pour compléter la base juridique de cette lutte, une législation spéciale en la matière sera prochainement soumise au Parlement, pour adoption. Des procureurs spéciaux seront chargés d'engager des poursuites contre les trafiquants de drogues et des tribunaux spéciaux de les juger. La création de l'Association de psychiatres bénévoles, l'organisation de séminaires dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur et professionnel, la participation active des autorités religieuses à la lutte contre l'abus des drogues - comportement qui va à l'encontre des principes sacrés de l'Islam - ainsi que la vaste action entreprise par les organisations sociales, les médias et les organes de l'Etat, tant dans la capitale que dans les provinces, traduisent l'ampleur des mesures adoptées par la République d'Afghanistan pour combattre ce fléau social.

La République d'Afghanistan est prête à coopérer avec tous ses voisins, avec les pays de la région et avec les autres pays du monde pour combattre ce problème. Nous estimons que l'abus des drogues est un problème international auquel les Etats ne sauraient s'attaquer individuellement avec efficacité. C'est dans cet esprit qu'au cours du récent voyage officiel d'amitié de S. E. Najibullah, Président de la République d'Afghanistan en Inde, un accord de coopération mutuelle en vue de réduire la demande de stupéfiants a été signé entre les deux pays. Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Kaboul en a été informé.

Me référant aux messages que vous ont adressés le Président de la République d'Afghanistan et le Ministre des affaires étrangères, j'exprime l'espoir que l'Organisation des Nations Unies et l'Organe international de contrôle des stupéfiants accroîtront leur assistance à la République d'Afghanistan dans la lutte qu'elle mène contre les stupéfiants conformément aux conventions internationales de 1961 et de 1971 ainsi qu'à la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Nous sommes persuadés qu'il serait extrêmement utile à cet égard d'ouvrir un bureau du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD) à Kaboul et que des experts du FNULAD ainsi que des autres organes compétents des Nations Unies se rendent dans notre pays pour procéder à un échange de données d'expérience concernant les mesures pratiques que nous mettons en oeuvre.

Le Vice-Président de la République  
d'Afghanistan, et

Président de la Haute Commission nationale  
de la lutte contre la fabrication  
illicite, le trafic et l'abus des drogues

Mohammad RAFIAA

-----